

École Sainte-Hélène

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école primaire Sainte-Hélène définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

L'école primaire Sainte-Hélène a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Ensemble, accompagner l'apprenant avec bienveillance pour développer son plein potentiel.

Vision et valeurs : vision

Une école accueillante, dynamique et actuelle où chacun évolue dans l'harmonie.

Vision et valeurs : valeurs

Respect :

- Accueillir les opinions et différences
- Sourire entre les personnes
- Se parler avec politesse
- Être à l'écoute des besoins
- Se saluer

Engagement :

- Chercher à améliorer ses pratiques de façon continue
- Être à la recherche de solutions
- Offrir de l'aide
- Travailler en équipe
- Organiser des projets
- S'impliquer dans des comités

Plaisir :

- Vivre des activités ludiques
- Partager du temps entre nous
- Participer aux activités
- Rire

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école primaire Sainte-Hélène est située dans la municipalité de Sainte-Mélanie qui fait partie de la MRC de Joliette. Selon Statistique Canada, Recensement canadien 2021, la municipalité regroupe 3 299 citoyens dont 350 familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison. La projection de la population pour 2033 est de 3726 citoyens, donc un accroissement prévu de 427 citoyens. On retrouve 140 familles monoparentales avec enfant(s) soit 28,6% comparativement à 41,6% de familles composées d'un couple avec enfant(s). La municipalité de Sainte-Mélanie est en croissance démographique. La moyenne des naissances de 2016 à 2020 se situe à 37 (moyenne des naissances). L'accroissement prévu de la population 2023-2033 est de 10,3%. Ceci aura pour impact d'assurer une clientèle constante au niveau de l'école Sainte-Hélène pour les années à venir.

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS), Direction de santé publique, 2023, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe l'école Sainte-Hélène au **décile 5**. L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Dans la catégorie du plus haut niveau de scolarité atteint (25-64 ans) (Statistique Canada, 2021), 16,2% des citoyens recensés de Sainte-Mélanie possèdent uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et 70% possèdent un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires comparativement à 13,4% qui n'ont aucun diplôme, certificat ou grade. 21,3% des citoyens de Sainte-Mélanie détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire, ce qui représente le plus haut pourcentage de toutes les municipalités faisant partie du Bassin L'Érablière (7 municipalités).

Projet éducatif

Le seuil de faible revenu (SFR) situe notre établissement scolaire au **décile 4**. Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Le revenu médian après impôt des ménages de Sainte-Mélanie est évalué à environ 78 000\$ par année. Cela signifie que 50 % des familles gagnent moins de 78 000\$ et 50 % gagnent plus de 78 000\$.

L'école primaire Sainte-Hélène peut compter sur un partenariat établi depuis plusieurs années avec L'Entraide communautaire afin de soutenir les familles plus démunies. Une excellente collaboration est existante avec la Municipalité notamment le service des Loisirs (prêt du chalet des Loisirs, utilisation des installations, Bibliothèque municipale, camp de jour, etc.) afin de travailler ensemble pour enrichir et embellir la vie des enfants de notre patelin. Ces précieux partenaires contribuent chaque année financièrement et activement à la mise en place de projets par l'école, afin de créer un milieu de vie accueillant et stimulant. Le marathon familial est un événement annuel qui unit la Municipalité et l'école.

D'autres partenaires du réseau public ont une influence directe sur les services offerts aux enfants de Sainte-Mélanie. L'école secondaire l'Érablière située à St-Félix-de-Valois, permet un partenariat et une transition bénéfique pour les élèves de sixième année vers le secondaire. La collaboration avec l'équipe de l'école secondaire lors de rencontres bassin, permet un partage d'informations pertinentes afin d'arrimer nos actions. La présence de l'infirmière scolaire du CISSS de Lanaudière, de la Pédiatrie Sociale située à Joliette, de l'organisme Le Réseau qui agit en prévention de la toxicomanie, de l'organisme Les enfants de ma rue (acceptation de la différence), de La société de l'autisme de Lanaudière, d'une hygiéniste dentaire pour l'application de scellant pour la prévention de la santé dentaire, sont des services qui favorisent une saine hygiène de vie et agissent en prévention sur la santé des enfants (physique et psychologique).

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

La composition de l'école primaire Sainte-Hélène va comme suit : 25 enseignants dont 15 titulaires et 3 spécialistes ainsi que des enseignants avec des tâches résiduelles et de remplacements pour des contrats de congé sans traitement ou de retraite progressive. 3 professionnelles oeuvrent à l'école sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle soit 1 orthopédagogue, 1 orthophoniste et 1 psychologue. Les personnels des services de soutien se regroupent de cette façon : 14 personnes totalisent le service de soutien de l'école pour la surveillance du dîner, le service de garde et les services d'éducation spécialisée et de soutien aux élèves handicapés (préposée aux élèves handicapés, PEH).

L'organisation scolaire et physique se dépie de cette façon à l'école Sainte-Hélène : Les élèves de la municipalité de Sainte-Mélanie peuvent poursuivre leur parcours scolaire de la Passe-Partout, maternelle 5 ans jusqu'à la 6e année à notre école. Les élèves de 6e année peuvent faire partie d'un projet particulier, soit le projet d'anglais enrichi ou le volet multidisciplinaire. L'école compte une aile nouvelle accueillant les classes du préscolaire ainsi que celles du 3e cycle, ces classes sont dotées de mobilier flexible et jouissent d'un éclairage naturel (large fenestration), des classes peuvent communiquer entre elles grâce à une cloison amovible favorisant le co-enseignement notamment. L'ancienne partie a été revampée avec notamment un système de communication et de ventilation (climat tempéré l'année durant). Le Carrefour d'apprentissage permet de faire de la robotique, contient une bibliothèque scolaire, une aire de repos et de travail, un espace pour exposer des créations et pour faire du théâtre grâce à l'estrade. Les adultes peuvent également utiliser le Carrefour pour tenir des rencontres et faire des projections grâce au tableau numérique interactif (TNI). La cour d'école a également été améliorée grâce à un projet d'embellissement. De nouveaux modules de jeux sont disponibles pour tous, des balançoires, des ballons-poires, des jeux peints aux murs et sur l'asphalte, une piste d'athlétisme, un espace de détente, de la verdure en abondance ainsi qu'une classe extérieure font partie des atouts de notre école.

Les services complémentaires offerts sont les suivants : Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Psychologie, Orthophonie, Psychoéducation, Ergothérapie-conseil, Travail social, Accès-Liaison Jeunesse CISSS et Pédiatrie sociale de Joliette. La Municipalité travaille de concert avec l'école afin d'embellir la vie des citoyens parents et des enfants eux-mêmes. Entre autres, elles organisent des activités rassembleuses, stimulantes et motivantes pour les familles et les enfants. À l'école, le

Projet éducatif

hockey cosom fait partie des activités parascolaires offertes aux enfants de 5-12 ans sur une base hebdomadaire ainsi que le kinball quelques mois par année. Grâce à des campagnes de financement notamment, nous avons la chance de posséder notre propre flotte de ski de fond, un club de ski de fond un club de course. Le Camp de jour de la Municipalité se vit dans l'école et sur la cour de l'école tout au long de l'été.

Un service de garde animé, diversifié et axé sur l'éducation et le plein air est disponible 5 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. 97 élèves y sont inscrits à une fréquence régulière (de 1 à 5 jours incluant au moins 2 périodes par jour) et 126 élèves y sont inscrits de façon sporadique (tout autre fréquentation).

Portrait clientèle

L'école Ste-Hélène compte 280 élèves répartis ainsi :

- 39 élèves au préscolaire
- 37 élèves en 1ère année du 1er cycle
- 40 élèves en 2e année du 1er cycle
- 39 élèves en 1ère année du 2e cycle
- 43 élèves en 2e année du 2e cycle
- 44 élèves en 1ère année du 3e cycle
- 38 élèves en 2e année du 3e cycle

Le nombre d'Élèves Handicapés ou en Difficultés d'Apprentissage et d'Adaptation (EHDA) ayant un code de difficulté est de 12. Le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention actif est de 54. Le nombre d'élèves ayant un plan d'aide actif est de 17. Aucun élève actuellement ne reçoit du service de francisation à l'école. 16 élèves sur 280 sont présentement en reprise d'année ou ont bénéficié d'une reprise antérieurement. Ceci représente 6%.

Bien-être des élèves

4 élèves ont été ciblés pour des besoins d'accompagnement en psychoéducation Bassin, soutien direct et indirect (1 élève au préscolaire, 2 élèves au 1er cycle et 1 au 3e cycle).

Le nombre de plaintes retenues en lien avec l'intimidation ou violence est de 2. Celles-ci ont été traitées promptement. Le nombre de billets remis en lien avec la violence physique est de 57 et pour la violence verbale est de 85 (septembre à mai).

De nombreuses actions sont mises en place annuellement pour favoriser un environnement sain et sécuritaire et pour développer un sentiment de bien-être chez les élèves qui nous sont confiés. Voici des actions probantes réalisées :

- Ateliers d'habiletés sociales animés par les éducatrices spécialisées pour l'ensemble des classes de l'école.
- Suivis (sous-groupes ou suivis individuels) auprès d'élèves ayant des besoins particuliers pour l'animation d'habiletés sociales par les éducatrices spécialisées (gestion de la colère, comment entrer en relation avec les pairs de façon adéquate, gestion des émotions, autorégulation, etc.).
- Soutien direct et indirect de la psychologue : animation d'ateliers en classe (méditation pleine conscience, éducation émotionnelle) et diffusion de capsules vidéo (outils, trucs, techniques d'impact), soutien psychologique aux enfants (ex : anxiété), soutien rôle-conseil aux parents et aux enseignants
- Continuité de la mise en action du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (ateliers par la TES ex : différence entre conflits et intimidation, etc.).
- Application du code de conduite commun pour l'ensemble des élèves.
- Valorisation des bons comportements (billets, diplômes, etc.).
- Interventions plus éducatives que coercitives.
- Activités de prévention en toxicomanie pour les élèves de 6e année (le Réseau).
- Collaboration avec la "Corporation des enfants de ma rue" (sensibilisation/acceptation de la différence
- Présentation aux élèves par classe et mise en application du code de conduite.
- Modélisation des comportements attendus.
- Bienveillance du personnel envers tous les élèves.
- Utilisation de la plateforme Moozoom pour tous les élèves et les intervenants.
- Cohérence des interventions de tous les adultes.
- Comité code de vie et gestion de la cour d'école en place.
- Collaboration avec la Société de l'autisme de Lanaudière

Projet éducatif

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence est connu et appliqué par tous les intervenants et permet d'agir promptement tel que mentionné dans la Loi afin de mobiliser les personnes concernées. Tel que stipulé dans la Loi sur l'instruction publique : « L'élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel du centre de services scolaire ainsi qu'envers ses pairs. Il doit contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin, il est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence. »

« Tout membre du personnel d'une école doit collaborer à la mise en oeuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et veiller à ce qu'aucun élève de l'école à laquelle il est affecté ne soit victime d'intimidation ou de violence. »

Forces et vulnérabilités

FORCES académiques

Prévention en lecture

Dépistage en lecture « en cours d'année » en 1^{ère} année

Stratégies communes en lecture

Accent mis sur la lecture (application différente selon les classes, choix de livres dans les bibliothèques de classe, visite à la bibliothèque municipale, période de lecture)

Stratégies communes en math : démarche de résolution de problèmes

Nos élèves se développent bien en mathématique.

Compétences assurées 70-100% (juin 2022)

- Compétence 1 (résoudre) : 76%

- Compétence 2 (raisonner) : 76,6%

Suivi des résultats à jour

Professionalisme de l'équipe école

Diversité et entraide de l'équipe enseignante

Concertations par cycle

Cohérence des interventions éducatives entre les différents personnels car présentation des règles de cours d'école via des rencontres TEAMS où enseignants, élèves, intervenants, surveillants, éducatrices du SDG sont présents

Co-enseignement avec l'orthopédagogue

Aménagement d'un carrefour d'apprentissage disponible à tous les intervenants scolaires pour leurs projets

Aménagement d'une bibliothèque scolaire avec achats de livres variés et en grande quantité

Implication de la majorité des parents : suivi devoirs/leçons, activités, projets

VULNÉRABILITÉS académiques

Résultats épreuve écriture MEQ 6^e année (Écart gars-filles G: 67% F: 88% juin 2023)

Résultats épreuve écriture MEQ 4^e année (65% juin 2023)

Harmonisation des attentes entre les cycles

Diversité du matériel en maths et sciences et technologie

Diminution du service en orthopédagogie

Augmentation du nombre d'élèves par classe ayant des difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation depuis la pandémie

FORCES Bien-être

Services complémentaires diversifiés

Certaines classes dotées de matériel flexible

Équipe-école accueillante, unie et positive

Bonne cohésion de l'équipe-école

Sentiment d'appartenance qui crée une certaine stabilité du personnel

Stabilité du personnel enseignant et non-enseignant

Ouverture du personnel à recevoir de la formation

Code de conduite qui favorise les habiletés sociales pour la clientèle à besoins particuliers.

Projet éducatif

Très peu de cas d'intimidation

Offre d'activités diversifiées qui développent le sentiment d'appartenance à l'école : Coyotes (Les clubs de hockey, course et de ski de fond), Cube Rubik et Spectacle de musique

Programme d'échange avec le village associé en France

Présence d'un comité Vert favorisant les bonnes habitudes environnementales

Belle diversité d'activités parascolaires avec la municipalité

Ateliers Passe-Partout facilitent l'entrée à l'école

Activités « Portes ouvertes » pour l'accueil des maternelles

Activités d'arrimage entre les élèves du primaire et ceux du préscolaire

Activités d'arrimage entre les élèves de 6e année et le secondaire

Engagement parental : OPP et bénévolat

VULNÉRABILITÉS Bien-être

Peu d'activités offertes à toute l'école en même temps en cours d'année

Diversifier les activités midis pour rejoindre davantage d'élèves (ex: culturel, scientifique,...)

Pas de locaux de classe supplémentaires

Proximité des élèves au vestiaire (près du gymnase)

Diminution de l'implication parentale au 3e cycle (par exemple : moins de parents aux rencontres de parents de septembre)

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La progression de tous les élèves en écriture.

Orientation : Assurer la progression de tous les élèves en écriture.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves se situant dans la zone 70-100% au sommaire en écriture à tous les niveaux de 77 % à 81 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Le respect de tous à l'école.

Orientation : Assurer le respect envers les pairs et les adultes.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui déclarent n'avoir jamais ou quelquefois observé ou subi de la violence verbale à l'école de 53 % à 60 % d'ici juin 2027.